

Contrat légumes

Date limite de remise du contrat : 29/06/2020*

(*Réponses urgentes dans la semaine qui précède !!!)

Rappel : un contrat vous engage et doit être respecté.

Le consommateur a pris connaissance de la charte AMAP® et s'engage :

- à respecter les principes de la charte AMAP
- à régler d'avance l'achat de ses produits.
- à prendre en compte les aléas de production
- à récupérer ses produits sur le lieu de la distribution.
- à participer à la réunion bilan avec les producteurs.

Chaque adhérent engage sa responsabilité civile en cas d'incident.

Date et signature de l'adhérent

Le / / 2020

Infos membre :

Nom :

Téléphone/mobile :

email :

Montant du contrat pour 25 distributions, du 6/07/2020 au 21/12/2020 inclus.

Total livraisons	En 1 chèque de*	Ou 6 chèques*	soit 5 chèques de*	et un dernier chèque de*
25	250 €	/	41.70 €	41.50 €
25	375 €	/	62.50 €	62.50 €

FERMOSCOPIE

Synthèse	Situation actuelle	Évolutions envisagées à N+2
Historique du producteur	Conversion bio depuis 2011, bio en 2013	-
Structure et productions	tout est bio	-
Membres actifs du GAEC	Associés : Jean Michel Urruty, Libe Subrechicot	-
Les pratiques de production	Productions conduites en agriculture biologique	-

REÇU à compléter et à conserver

AMAP Saint Pée sur Nivelles

GAEK Xotildeia

L'adhérent M de l'AMAP Saint Pée Sur Nivelles a confirmé son engagement d'achat de légumes correspondant à l'option ci-dessous, à l'ordre de GAEK Xotildeia.

Montant du contrat pour 25 distributions, du 6/07/2020 au 21/12/2020 inclus.

Merci de veiller à fournir des coordonnées mail et téléphone en cas de besoin au début du formulaire du contrat.

Arduradunak / Contact : Pauline Guillaume : 06 48 76 26 17 - pauline.guillaume56@gmail.com

ou Christine Chena : 06 36 74 85 02 - chris.chena@orange.fr

Total livraisons	En 1 chèque de*	Ou 6 chèques*	soit 5 chèques de*	et un dernier chèque de*
25	250 €	/	41.70 €	41.50 €
25	375 €	/	62.50 €	62.50 €